

COMMUNE DE CARNEVILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2010

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis SALLEY, Maire.

PRESENTS : SIMON Jean-Paul, LE DANOIS Francis
LECARPENTIER Lucien, PATRICE Olivier, SASSIGNOL Yves,
LAMACHE Régine, LAMACHE Benoît.

ABSENTS EXCUSES : AGHADJANIAN Claude, LEMAITRE Philippe.

ABSENTE : FOURNIE Claudine.

RAPPORTS DES COMMISSIONS :

- Communauté de Communes
- Syndicat d'Electrification
- Manche Numérique : Compte rendu de la réunion du 29 Juin (Téléphonie mobile – Télévision)
- Syndicat d'Eau

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Le Comité Médical Départemental de Saint lô a décidé, lors de sa séance du 03 Septembre 2010, de placer l'Adjoint Technique Territorial (voirie) en longue maladie avec effet rétroactif, à compter du 14 Décembre 2009 jusqu'au 13 Décembre 2010. Ensuite, avis favorable est donné pour la reprise à temps partiel thérapeutique 50 % pour une durée de 3 mois donc du 14 Décembre 2010 au 13 Mars 2011.

Une note d'honoraires dûs aux médecins agréés pour examen des fonctionnaires d'un montant de 84 € a été adressée à la commune de Théville, mais concerne les 3 communes « employeurs ». Le Conseil Municipal décide donc de rembourser sa part à Théville, soit 28 €.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITOIRAL 2^{ème} CLASSE

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial 2^{ème} Classe à compter du 14 Décembre 2010 pour 17 h 30 mn de travail par semaine (7 POUR 1 ABSTENTION).

Ce poste sera pourvu par Monsieur Kévin CARION actuellement employé comme CAE dans la commune.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE MME SAGET

Vu le départ en retraite le 31 Décembre 2010 de Mme Geneviève LAMACHE, femme de ménage, le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail de Madame Nadine SAGET, Adjoint Territorial 2^{ème} Classe, qui la remplacera dans cette fonction à compter du 1^{er} Janvier 2010. Soit 6 h de travail par semaine.

PLAN DENEIGEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du plan de déneigement qui sera mis en place sur le territoire de la Commune : La proposition de Monsieur LEMOINE est acceptée : D 612 et une petite partie de la D 412.

LOGEMENT DE LA MAIRIE

Vu le départ de Monsieur Jean-Marie LOUBRADOU au 30 Septembre 2010, le Conseil Municipal accepte de louer le logement à son fils, Monsieur Laurent LOUBRADOU à compter du 1^{er} Octobre 2010.

Monsieur le Maire est chargé de l'établissement du bail.

La caution sera remboursée à Monsieur Jean-Marie LOUBRADOU ;

REMPLACEMENT DE PORTES ET FENETRES A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal étudie les devis des entreprises NORD ALU BOIS et J.C MOUCHEL concernant la fourniture et pose de menuiseries en PVC. L'entreprise MOUCHEL est retenue pour la réalisation des travaux.

NOUVEAU CURE A SAINT PIERRE EGLISE

L'installation du nouveau curé, le Père PIEN, à Saint Pierre Eglise a eu lieu le Dimanche 12 Septembre 2010.

Le Conseil Municipal décide de rétablir le versement de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2010 soit 118.96 €.

CEREMONIE DE LA VIERGE

Monsieur le Maire fait le bilan de la cérémonie.

DEPART EN RETRAITE DE Mme Geneviève LAMACHE

Madame Geneviève LAMACHE, femme de ménage à la commune depuis le 1^{er} Janvier 1990, part en retraite le 31 Décembre 2010.

Une date sera fixée pour l'organisation d'une cérémonie.